

GAZ DE SCHISTE : quelle alternative à la fracturation hydraulique dans l'hexagone ?

Les opposants à l'exploitation des gaz de schiste respirent un peu mieux. Le président de la République les a rassurés en déclarant, lors de la conférence environnementale, que « tant qu'une méthode alternative à la fracturation hydraulique n'aura pas été mise au point, l'exploitation du gaz de schiste en France restera interdite ».

C'était la position du candidat Hollande, affichée durant la campagne, une opposition ferme à ce qui pourrait constituer un danger écologique conséquent. Mais des voix discordantes s'étaient fait entendre au niveau de l'exécutif. Après des mois de bataille, les comités antigaz de schiste avaient été désagréablement surpris d'entendre, trois semaines avant l'ouverture de la conférence sur l'environnement, Jean-Marc Ayrault, le premier ministre, estimer que ce débat « n'est pas tranché ».

François Hollande a donc remis les pendules à l'heure et fermé la porte – mais pour combien de temps ? – au formidable lobbying entrepris par les géants du pétrole et du gaz.

Ces derniers, s'appuyant sur la crise pétrolière et l'augmentation des prix à la pompe, n'hésitent pas à considérer cette « nouvelle » énergie comme le remède économique miracle, voire écologique, si l'on en juge par ce document édité par l'Association de l'école de guerre économique (AEGE). En exploitant le gaz de schiste, on y apprend que Total ferait œuvre de bienfaisance. Les mots sont choisis avec un cynisme déconcertant. « L'exploitation de gaz de schiste diffère de celle du gaz naturel conventionnel puisque le gaz est alors piégé dans une roche poreuse qui l'a généré. Il est donc nécessaire de fracturer la roche de manière à pouvoir en extraire le gaz emprisonné. » Bombarder la roche au risque de polluer les eaux souterraines équivaldrait, en fait, à libérer un gaz emprisonné. Magique !

Officiellement, ce document, qui aurait dû rester confidentiel, n'a jamais été commandé par Total. Qu'importe ! Il offre à comprendre le fonc-



En Ardèche, où se concentraient plusieurs projets d'exploitation de ce gaz dit « non conventionnel » car piégé dans la roche, élus et habitants ont dit non !

tionnement de ce lobbying, qui va jusqu'à envisager l'embauche du chroniqueur télé Jérôme Bonaldi pour assurer la promotion de cette extraction condamnée jusque sur les bancs de la droite parlementaire. Les industriels viennent de perdre une bataille mais ils considèrent qu'ils n'ont pas perdu la guerre avec à leur tête, Laurence Parisot, qui a déclaré

après les annonces du gouvernement : « Nous continuerons à parler du gaz de schiste. »

Ces manœuvres n'amuse pas du tout les opposants aux possibles forages. Reçus, le 15 août, par le chef de l'État, ils avaient eu l'assurance que l'interdiction de la fracturation hydraulique (méthode écologiquement contestée) serait maintenue. Ce qui

vient d'être fait. Cependant, les industries avaient interprété cette annonce comme une porte ouverte à d'autres systèmes d'exploitation d'où la colère du MEDEF. Et pour imposer leur point de vue, elles tentent par tous les moyens de rendre cette chasse au schiste inéluctable. Jusqu'à faire appel au patriotisme économique.

Ainsi, comme le rapporte la journaliste et spécialiste des questions environnementales Laure Noualhat, cette bataille industrielle n'offrirait aucun répit : « Depuis des mois, l'offensive est diffuse, silencieuse, discrète. En un mot, classique. Elle s'est soldée, en juillet, par un voyage de presse où Total a convié des journalistes sur un terrain de choix – les États-Unis – où l'entreprise exploite plusieurs gisements à Barnett Shale, dans le Texas. Depuis, émissions, papiers et éditos conciliants envers ces ressources instillent l'idée que l'interdiction de leur exploitation, en France, n'est peut-être pas pertinente. » ★

J. K.

DES PROFITS À N'IMPORTE QUEL PRIX

Fin août, alors que le gouvernement Ayrault annonçait la mise en place de mesures visant à assurer une baisse du prix des carburants, l'Union des industries pétrolières (UIP) se disait prête « à accompagner l'effort du gouvernement ». Si, naturellement, celui-ci acceptait de baisser significativement ses prélèvements. Trop aimable. Surtout de la part d'une industrie florissante qui a passé les dix dernières années à ajuster ses prix à la hausse, voire à les anticiper, mais qui a traîné la patte lorsqu'il s'agissait de les corriger à la baisse. Pendant ce temps, l'argent coulait à flots chez Total, jusqu'à atteindre ces profits records de 14 milliards d'euros en 2008. Les plus importants jamais encaissés par une entreprise française. Mais à quel prix ? L'exemple le plus criant des campagnes orchestrées par ce géant français du pétrole est certainement la Birmanie. Pour s'y implanter et bénéficier des

largesses du régime militaire connu dans le monde entier pour avoir « gardé à résidence » l'opposante Aung San Suu Kyi durant vingt ans, Total a ouvert les robinets. Les ONG présentes sur place ont toutes témoigné de travail forcé, de présence militaire abondante ayant pour seul objectif de protéger les intérêts de la firme. Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix, avait elle-même appelé les entreprises à cesser leur soutien à la junte militaire. En vain. À leur décharge, certaines élites françaises travaillaient à d'autres intérêts, notamment ceux de... Total, à l'image de Bernard Kouchner qui a fourni un rapport alibi, facturé 25 000 euros, qui a servi à blanchir la firme et, indirectement, à redorer le blason de la junte militaire. Grâce à ses nombreux satellites, Total aura réussi, en 2009 et 2010, à ne payer aucun impôt sur le sol français.

J. K.

